



PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION- PEV

TERMES DE REFERENCE DU COORDINATEUR DU DISTRICT CHARGÉ DE L'IMMUNISATION

Titre du poste : **Coordonnateur du District en charge de l'immunisation (CDI)**

Catégorie : Cadre Professionnel

Lieu d'affectation : Un des trente-huit districts sanitaires du pays, au sein de la Direction Préfectorale/Communale de la Santé, avec des déplacements récurrents dans les formations sanitaires du district sanitaire.

Superviseurs directs : **Directeur Préfectoral de la santé, Coordinateur Régional des immunisations (CRI) Poste financé par : GAVI**

Durée et Période : 12 mois à temps plein, renouvelable

Date limite de dépôt de candidature : Dimanche 30 avril 2023, à 17h

Contexte :

La vaccination constitue une composante essentielle du droit humain à la santé et une responsabilité individuelle, collective et gouvernementale. Selon l'OMS, chaque année, la vaccination permet d'éviter 3,5 à 5 millions de décès dus à des maladies évitables par la vaccination et en Afrique subsaharienne, près de 31 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent chaque année de maladies évitables par la vaccination, plus d'un demi-million d'entre eux meurent faute d'accès aux vaccins dont ils avaient besoin.

En Guinée, le programme élargi de vaccination a été lancé en 1979. Il est intégré au système de santé à structure pyramidale (poste de santé, centre de santé, hôpital préfectoral, hôpital régional, hôpital national).

Selon les résultats d'EDS 2018, la proportion des enfants complètement vaccinés est de l'ordre de 23,9%. En tenant compte des déterminants sociaux économiques, l'EDS 2018 montre le que la proportion d'enfants ayant reçu tous les vaccins de base est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (24,3% contre 16,4%)

Selon les triangulations des données de couvertures vaccinales administratives, EDS 2018, WUENIC, JRF, IHME, ECV, on estime selon les différentes hypothèses en 2021 à 281 646 le total des enfants sous immunisés (non vaccinés Penta 3) dans l'ensemble des districts sanitaires du pays, parmi eux 192 088 enfants zéro dose c'est-à-dire n'ayant pas reçu le Penta 1.

En raison des défis auxquels le PEV est confronté, le Ministère de la santé et de l'Hygiène publique a lancé une réforme structurelle et fonctionnelle de son système de santé y compris le programme élargi de vaccination (PEV) qui constitue l'une de ses priorités stratégiques. Le PEV avec l'appui de ses partenaires a organisé une série de réflexions sur la performance actuelle du programme et sur les interventions prioritaires afin d'accélérer l'amélioration des taux de couverture vaccinale. Ainsi des recommandations suivantes ont été formulées au cours de la réunion du CCIA tenu en juin 2022 parmi lesquelles :



Le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du PEV a tous les niveaux;
L'amélioration des performances du système de vaccination nationale à travers
l'augmentation des taux de couverture vaccinale de Penta 3 et de la 1ère dose du vaccin contre
la rougeole de 47 % à 80% ;
L'amélioration de la qualité des données de vaccination ;
Le renforcement de la disponibilité permanente des vaccins de qualité et matériels de
vaccination ;
Routinisation de la vaccination contre la Covid-19 ;

En outre, le CCIA a recommandé le recrutement des Gestionnaires du PEV au niveau des
régions et districts du pays. C'est dans ce cadre que le PEV avec l'appui de Gavi se propose de
recruter 38 gestionnaires du PEV pour renforcer la vaccination de routine, les activités
supplémentaires de vaccination et la surveillance des maladies évitables par la vaccination au
niveau des districts sanitaires.

Le but est de contribuer à l'amélioration de la performance de la vaccination de routine à travers
une meilleure coordination et suivi de la mise en œuvre des interventions du PEV dans les
districts, et au niveau communautaires tout en assurant le transfert des compétences pour les
aspects de la gestion des vaccins et de la chaîne de froid entre autres.

ROLES ET RESPONSABILITES/FONCTIONS :

Sous la supervision du Directeur Préfectoral de la santé et du Coordinateur national du PEV, le
titulaire de ce poste sera chargé de :

Assurer la planification, la coordination et la mise en œuvre des activités de prestations de services (routine, AVS)

- Appuyer l'identification et l'analyse continue des obstacles ainsi que les déterminants de l'utilisation initiale et de la discontinuité de la vaccination au niveau districts sanitaires, de l'aire de santé et au sein des communautés ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des micros plans PEV des Préfectures/Sous-préfectures prenant en compte les groupes spécifiques, et les populations difficiles à atteindre de tous les centres de santé avec l'implication de tous les acteurs locaux,
- Appuyer la coordination, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités de vaccination de routine et de campagne, de surveillance des maladies évitables par la vaccination, la collaboration intra et intersectoriel au niveau du district sanitaire ;
- Organiser/ coordonner le renforcement de capacité des agents PEV, des relais communautaires, des agents de santé communautaires dans les composantes opérationnelles du PEV y compris la surveillance des MEV ;
- Appuyer la planification, la mise en œuvre, le suivi de l'impact des stratégies de vaccination (fixes, avancées, mobile, spéciales), et sa remontée au niveau régional ;

Assurer le suivi, l'évaluation et la recherche sur les performances de la vaccination

- Assurer la complétude des données dans le DIHS2 ainsi que la qualité des données du PEV dans les formations sanitaires
- Appuyer la tenue régulière des réunions de monitoring mensuel et contre monitoring semestriel au sein des formations sanitaires et des communautés pour la validation des données et l'analyse des indicateurs clés de performance du PEV et de surveillance des MEV
- Appuyer les DPS et les CS pour la mise à jour de la courbe du monitoring mensuelle de la vaccination ;
- Elaborer et soumettre le rapport mensuel, trimestriel, annuel, ou tout autre rapport régulier conformément aux exigences du système d'information sanitaire du pays ;
- Réaliser les supervisions formatives des activités de vaccination et de surveillance en utilisant l'outil ODK (ISS&E-surv)
- Faire le suivi dans les formations sanitaires de l'effectivité de l'introduction de nouveaux vaccins dans le PEV de routine

Appuyer la mise en œuvre des activités du plan intégré de communication en faveur du PEV

Identifier les obstacles à l'utilisation des services de vaccination, développer et mettre en œuvre des micros plans communication intégré au microplan PEV;

- Organiser/ coordonner des activités promotionnelles axées l'importance de la vaccination et le respect des rendez-vous conformément au calendrier vaccinal des enfants et des femmes enceintes ;
- Suivre les OSC dans la mise en œuvre de paquet d'interventions préventifs et promotionnels y compris la vaccination dans les centres de santé, les postes de santé et les zones mal couvertes
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités de communication et de mobilisation sociale en faveur de la vaccination (PEV systématique, AVS, les plateformes communautaires...)

Assurer la mise en œuvre des activités de surveillance des maladies cibles du PEV

- Appuyer les investigations au tour des cas suspects et positifs des maladies évitables par la vaccination (MEV) ;
- Assurer le suivi et l'investigation de tous les cas de MAPI, y compris la collecte des données et la transmission des fiches d'investigation et des rapports d'enquête à la région et au niveau central
- Appuyer la gestion et le transport des échantillons issus de la surveillance des MEV.
- Appuyer la réalisation des visites de suivi du 60ème jour des cas de PFA inadéquat, le remplissage du module tracker du DHIS2 des MEV et les activités de riposte
- Appuyer la réalisation des activités de surveillance environnementale dans le cadre de la surveillance des MEV



Assurer la mise en œuvre des activités du plan d'amélioration de la GEV, du plan de maintenance des équipements de la CdF

- Veiller à la disponibilité régulière des vaccins de qualité dans les formations sanitaires, le suivi du fonctionnement et la maintenance préventive de la chaîne du froid ; □ Appuyer le district et les CS dans l'estimation des besoins en vaccins et matériel de vaccination
- Appuyer le remplissage du registre manuel de gestion de stocks et la fiche de relevé de température et assurer le suivi des stocks : inventaire physique mensuel des vaccins, diluants et autres matériels de vaccination
- Faire la situation mensuelle des réfrigérateurs solaires et la logistique roulante de tous les dépôts du district sanitaire dans l'outil d'inventaire ;
- Rapporter le nombre de jour de rupture des vaccins et matériel de vaccination, à la fin de chaque semaine
- Veillez à la maintenance préventive des équipements chaînes de froids

PROFIL DU CANDIDAT QUALIFICATIONS

Le/la candidat(e) devra :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en médecine ou tout autre domaine connexe (épidémiologie, Infirmier ou Sage-femme d'Etat, économie de la santé, Sociologie de la santé)
- Disposer d'un Master en santé publique ou en vaccinologie ou en épidémiologie ou disposer d'une expérience professionnelle équivalente sera un atout
- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine de la gestion des programmes de vaccination ou de soins de santé primaires ;
- Être capable de concevoir des plans opérationnels et des stratégies dans le domaine des programmes de santé publique en particulier la vaccination et la surveillance des maladies cibles du PEV.

EXPERIENCES et COMPETENCES

- Justifier d'au-moins 5 années d'expérience avérée dans la conception, la planification, la mise en œuvre, la supervision des activités de vaccination, de la santé communautaire et de surveillance des maladies cibles du PEV ;
- Expérience avérée dans la formation et la supervision du personnel de santé ;
- Maîtrise de l'outil informatique en particulier du package Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Bonne aptitude à travailler en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression
- Excellente connaissance du français et d'au moins une langue nationale. ;

COMMENT POSTULER/CANDIDATER POUR CE POSTE

Les candidats doivent **soumettre leur dossier au plus tard le dimanche 30 avril 2023, à 17h.**



Le dossier doit être transmis sous deux formats : 1 dossier en format papier et 1 dossier envoyé par mail. Ci-dessous les informations nécessaires pour l'envoi des candidatures :

- **Dépôt de candidature physique** : Au secrétariat de la Coordination du PEV, dans la cour de la Pharmacie Central de Guinée, à Dixinn.
- **Dépôt de Candidature par mail** : pevguinee.recrutement@gmail.com. Les candidatures envoyées par mail doivent être intitulées de la manière suivante : « Candidature pour le poste de CDI_Nom_Prénom les 3 districts de préférence ».

Les documents à transmettre :

- Un Curriculum Vitae (CV) : Chaque candidat doit indiquer dans l'objet de son CV de 3 districts de de son choix par ordre de préférence. Par exemple, un candidat qui souhaite poser sa candidature pour le poste de Coordinateur de l'Immunisation à Coyah, Boffa, ou Matoto devrait mettre l'objet suivant sur son CV : « Candidature pour le poste de Coordonnateur du District en charge de l'immunisation à Coyah, Boffa, ou Matoto».
- Une lettre de motivation avec le même objet : **Candidature pour le poste de Coordonnateur du District en charge de l'immunisation (CDI) à Coyah, Boffa, ou Matoto** que sur le CV. La lettre de motivation est adressée à son Excellence Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique □ Copie légalisée des diplômes obtenus.
- Copie des attestations de travail ou des contrats de travail
- Copie de tout autre document pertinent en relation avec le poste.

PROCEDURE DE SELECTION DU CANDIDAT

Après soumission des candidatures, les dossiers seront revus par un Comité de recrutement sur la base de critères objectifs et mesurables.

La sélection se fera en 3 étapes :

- 1- Présélection sur la base du dossier
- 2- Test écrit
- 3- Interview par un comité de sélection **Merci de noter les points suivants :**

- ✓ Les candidatures locales, ainsi que les candidatures féminines, sont fortement encouragées.
- ✓ Le fait de choisir trois zones de préférence n'exclut pas que durant le processus de sélection, le Comité de recrutement propose un lieu d'affectation différent de ces 3 zones de préférence en fonction des qualités démontrées par le candidat.
- ✓ Tout fonctionnaire souhaitant déposer une candidature devra fournir une preuve de mise en disponibilité conformément aux règles en vigueur.

SUIVI ET ÉVALUATION

Supervision

Le/la Coordinateur (trice) du district en charge de l'immunisation sera sous la supervision du Directeur Préfectoral de la Santé (Superviseur administratif) et du Coordonnateur régional de l'immunisation (Superviseur technique)



Le (la) CDI doit rédiger et transmettre mensuellement un rapport d'activités sur la base d'un plan de travail établi et validé par les superviseurs. Une évaluation technique utilisant un cadre de performance, sera conduite à la fin de chaque trimestre.

Recours du PEV

Le PEV se réserve le droit d'interrompre le contrat si les performances ne sont pas satisfaisantes suite à deux évaluations trimestrielles. Le paiement sera fait uniquement pour un travail complété avec satisfaction et accepté par le PEV.